

clients

// Points d'arrêt

Renaissance pour Halanzy, Aubange et Messancy

// Depuis le 14 mai dernier, les trains s'arrêtent à nouveau à Halanzy, Aubange et Messancy. Les trois points d'arrêt ont bénéficié d'importants investissements pour y construire de nouveaux quais et les doter de toutes les infrastructures d'accueil.

La mise en place de mesures particulières par le gestionnaire de l'infrastructure a permis l'attribution du marché des travaux de construction des nouveaux quais dès le 25 janvier de cette année et leur début le 12 février, simultanément dans les trois points d'arrêt.

Les conditions climatiques clémentes, l'optimisation du phasage des travaux, le suivi attentif du dossier par le chef d'arrondissement d'Arlon et l'efficacité de l'entrepreneur désigné ont permis une exécution des travaux sans retard et leur achèvement dès la mi-avril ! Des travaux qui représentent pour Infrabel un investissement de plus d'un million d'euros.

Modernes et accueillants

En pratique, Infrabel a procédé à la construction de deux nouveaux quais à Halanzy et à Aubange et d'un quai unique à Messancy. Ces quais de 55 cm de haut ont une longueur de 80 m à Messancy et de 185 m à Halanzy et à Aubange pour pouvoir y accueillir les trains les plus longs dans de bonnes conditions. Ils sont pourvus en outre de tout le confort en matière d'éclairage, de sonorisation, de signalétique et de mobilier.

La SNCB-Holding a veillé de son côté à doter les trois points d'arrêt d'un nombre suffisant de places de parking (voitures et deux roues) gratuites. À Halanzy, la SNCB-Holding a ainsi investi quelque 150.000 euros pour y aménager un nouveau parking gratuit de 50 places tandis que, à Aubange et à Messancy, des accords ont été conclus avec les communes pour permettre à chacun des deux points d'arrêt d'accueillir quelque 25 voitures. Les trois haltes seront en outre pourvues prochainement de nouveaux râteliers couverts pour vélos.



Denis Moïnil

Quelque 30.000 personnes font chaque jour la navette entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg. Dans ce contexte, la réouverture des points d'arrêt d'Halanzy, Aubange et Messancy, attendue depuis des années, est très appréciée et aura un impact non négligeable lors de la prochaine rentrée scolaire.

Grâce à cette réouverture et aux facilités de parkings, les habitants des zones concernées ont aujourd'hui la possibilité de laisser leur véhicule à la gare et ne sont plus obligés de se rendre à Virton ou Rodange, d'où un gain de temps non négligeable et une meilleure flexibilité. La réouverture permet également d'ouvrir cette desserte pour les futurs clients des communes françaises avoisinantes, comme Lusson.

En un temps record

Les voyageurs et navetteurs des lignes 165 (Virton-Rodange) et 167 (Arlon-Rodange) attendaient cela depuis l'introduction des nouveaux horaires de la SNCB en décembre 2006 et la mise en service de la relation Virton-Rodange/Rodange-Athus-Arlon desservie par les opérateurs belge et luxembourgeois. La construction par Infrabel de nouveaux quais leur permet désormais d'embarquer à bord de trains modernes et confortables.

Infrabel a ainsi répondu à leurs attentes et à leurs préoccupations en un temps record puisque les travaux de réaménagement complet de ces trois points d'arrêt requerraient normalement 15 à 18 mois de travaux pour une mise en service attendue en décembre 2007 au plus tard.

clients



Denis Moirni

Le 8 mai dernier, l'inauguration festive de ces nouvelles infrastructures par Luc Lallemand, Administrateur délégué d'Infrabel, Vincent Bourlard, Directeur général Patrimoine de la SNCB-Holding, et Michel Jadot, alors General Manager Voyageurs de la SNCB, a été saluée par les enfants des écoles de Messancy venus saluer le retour des trains à quai...

Clientèle en progrès

Que ce soit par la liaison Virton-Rodange ou Arlon-Athus-Rodange, la SNCB vise à atteindre une moyenne de 900 voyageurs par jour en 2007 et 1.215 en 2009.

// SNCB

Retour du "Transflandres" cet été

// Pour la deuxième année consécutive, le train Lille-Bruges-Ostende circule cet été entre les métropoles flamandes de Belgique et de Flandres.

Nos clients vont pouvoir découvrir les villes flamandes de Belgique et de France grâce aux trains touristiques Lille-Bruges-Ostende qui circulent depuis le 25 mai et jusqu'au 30 septembre.

Fruit d'une excellente collaboration entre la SNCB et la SNCF, le "Transflandres" effectue chaque week-end cinq allers-retours à des prix très 'estivaux'.

Cinq trains le week-end

Cinq trains directs confortables relient chaque week-end les villes de Lille (France), Bruges et Ostende. Ces trains sont proposés chaque vendredi, samedi et dimanche, dans les deux sens de circulation. Les samedis et dimanches, deux départs sont possibles, le matin ou le soir.

Tarifs attractifs

Un tarif promotionnel est appliqué le week-end durant toute la saison estivale pour tous les trains circulant à destination de Lille au départ de toute gare belge. Depuis le 25 mai et jusqu'au 30 septembre, une réduction de 40 % est accordée pour tout voyage aller-retour effectué durant le week-end (vendredi, samedi, dimanche).

Les enfants de moins de 12 ans accompagnés (maximum 4 enfants par adulte payant) profitent du tarif forfaitaire de 6 € pour un aller-retour en deuxième classe et de 9 € pour un voyage aller-retour en première classe.

Ce tarif promotionnel est donc valable pour les trains touristiques directs Ostende-Bruges-Lille mais également pour l'ensemble des trains au départ de toute gare belge à destination de Lille.

Tarif Trampoline

Pour les trains classiques qui traversent la frontière, il existe un accord bilatéral entre la SNCB et la SNCF qui permet des tarifs avantageux pour le transport transfrontalier de courte distance. Ainsi, sur les axes Tournai/Mouscron - Lille, Courtrai-Lille et Mons/Quévy - Aulnoye/Maubeuge ainsi que pour la relation Charleroi-Jeumont, les clients peuvent profiter du billet Trampoline (valable un jour) ou de la carte Trampoline (valable une semaine ou un mois). Les prix Trampoline sont basés sur les tarifs en trafic intérieur de la SNCB et de la SNCF, plus avantageux que les tarifs transfrontaliers.

Attention: le tarif promotionnel (- 40 %) est valable durant tout un week-end tandis que le tarif Trampoline est valable la semaine et le week-end, pour un nombre illimité de voyages.